L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 | C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 | Volume 23 numéro 24, 20 juin 2008



Photo : Maxence Jaillet

Plus de 36 équipes ont fait vibrer les lumières de la piste d'athlétisme de Hay River le 13 juin dernier. La piste a été foulée sans arrêt par des dizaines de marcheuses et marcheurs et son cœur a battu au rythme des jeux et des activités qui se sont déroulées toute la nuit. L'équipe Francofun, formée de membres de l'école Boréale, a pris part aux chasses au trésor burlesques et aux courses de gonflage de gomme baloune. Comme les autres participants, les 9 membres de l'équipe se sont relayés pour qu'au moins une personne de l'équipe marche le long de la piste. Avec une cape en drapeau franco-ténois autour du coup, le relais s'est aussi fait en français.
Lire le texte en page 2.

Gestion scolaire

Le ministre Lafferty va-t-il trop loin?

Le ministère de l'Éducation des TNO presse les écoles francophones de revoir leurs conditions d'admission.

Maxence Jaillet

C'est par une lettre livrée par main que la commission scolaire francophone a constaté le 12 juin dernier, que le gouvernement travaillait à diminuer les pouvoirs d'autogestion de l'autorité scolaire en proposant une directive ministérielle visant l'admissibilité des nouveaux inscrits dans les deux écoles francophones des TNO. Si le bureau de direction de la CSF crie déjà à l'ingérence, d'autres se demandent si le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation ne va pas trop loin.

Sur cette lettre, le ministre Lafferty indique qu'en vertu de l'autorité qui lui est conférée selon la *Loi sur l'éducation*, il appliquera après consultation, une directive ministérielle dès l'année scolaire 2008-2009 interdisant à un nouvel élève de s'inscrire à un programme d'instruction en français langue première, à moins que cet élève soit admissible selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, et que le ministre lui-même ait approuvé son inscription.

Étonnement

Cette annonce a littéralement secoué le moral des commissaires de la CSF, car ces derniers ne s'attendaient vraiment pas à une telle mesure. Lors de leur récente réunion publique, ces derniers ont décidé de rédiger une lettre mentionnant au ministre Lafferty combien la CSF s'oppose fortement à cette directive ministérielle. « Nous avons un droit de gestion sur l'admissibilité dans nos écoles. Nous avons toujours affirmé êtres prêts à modifier nos politiques d'une façon ou d'une autre, mais ce n'est sûrement pas au ministre de s'ingérer dans les affaires de la CSF », a déclaré en réunion André Légaré, le président de la CSF, alors qu'il proposait d'élargir le mandat de leur avocat pour préserver ce pouvoir de gestion.

Il faut rappeler, que la politique d'admission en question correspond à celle mise en place dans les deux écoles francophones des Territoires depuis la création de la CSF et entérinée il y a des années par le GTNO. Paul Thériault, le directeur général de la commission, a expliqué en entrevue « que les critères d'admission sont les mêmes pour les deux établissements. Néanmoins, un point stipule que les critères s'appliquant aux immigrants et aux grands parents diffèrent pour les écoles à l'extérieur de Yellowknife, autrement dit à l'école Boréale. » Un point controversé dans la politique d'admission de la CSF demeure celui qui, même s'il n'est pas appliqué chaque année, permet à 20 p.cent des nouveaux inscrits de ne posséder aucun antécédent francophone.

Paul Thériault a noté également, que cette lettre a été délivrée le même jour de l'injonction interlocutoire qui pre-

Lafferty
Suite en page 2

Lafferty

Suite de la une

nait séance à Yellowknife. Les avocats de la CSF et du GTNO se sont effectivement rencontrés le 12 juin, pour débattre devant un juge, du dossier qui traîne depuis la rentrée scolaire 2007 : les solutions au manque d'espace affectant l'école Boréale. Ce qui laisse le DG de la commission perplexe alors qu'il se dit en droit de se demander si le ministère de l'Éducation joue de bonne foi.

Pour le bien des ayants droit

Pour le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, cette lettre n'est pas une réponse à un quelconque litige. Le ministère a déclaré à L'Aquilon par voie de correspondance, qu'il avait choisi d'émettre cette directive pour s'assurer que les besoins des ayants droits de la section 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, soient respectés et que les fonds dirigés vers l'éducation soient proprement attribués. « La décision d'émettre cette directive est le fruit de longues considérations sur comment rencontrer au mieux les besoins éducatifs des ayants droits francophones des TNO. Considérations qui sont antérieures à la présentation en cour », écrit le bureau du ministère.

Réagissant à ladite lettre qui lui a été copiée du ministère, Paul Delorey, le député de Hay River Nord, a assuré qu'il poserait des questions au ministre Lafferty. « Je me demande s'il ne va pas un peu trop loin en se réservant le droit d'approuver toutes les inscriptions. Je sais que ce dossier doit se régler rapidement, car la rentrée scolaire est proche. Je veux aussi récolter le point de vue de la commission francophone », a commenté Paul Delorey intéressé par le sort de l'école francophone située dans sa circonscription.

La CSF a jusqu'à ce vendredi 20 juin pour donner ses commentaires au ministère. Le gouvernement avise toutefois que la CSF est tenue de suivre la directive du ministre selon la *Loi sur l'éducation*, et il espère que la CSF va continuer de prendre ses responsabilités.

Relais pour la vie

Vaincre le cancer

Les marcheurs du Relais pour la vie ont recueilli plus de 300 000 dollars pour la lutte au cancer, en fin de semaine passée.

Maxence Jaillet & Louis P.-Morrissette

« Nous avons reçu beaucoup de commentaires pour décrire l'intensité de cet événement. Puissant et curatif sont ceux qui sont revenus le plus souvent. La communauté a fait un travail extraordinaire, vraiment c'est prodigieux d'avoir cumulé autant», a déclaré Shari Bernstad, une des responsables de cette nuit blanche à Hay River. Plusieurs dons ne sont pas encore comptabilisés, mais au moment d'écrire ces lignes, la somme récoltée par la communauté de Hay River et de ses environs atteignait 192 000 dollars. Un exploit pour la ville, explique Shari Bernstad pour cette première édition du *Relais pour la vie* à Hay River. Cette dernière ne sait pas si l'événement aura lieu à Hay River l'an prochain pour une seconde année consécutive, alors que la tendance voudrait que cette activité de financement retourne en alternance à Fort Smith, qui l'avait accueillie l'année passée. Le relais de Yellowknife n'a cependant pas suscité le même enthousiasme. Malgré la population plus nombreuse de la capitale des TNO, on n'y a récolté que 134 000 dollars. En tout et pour tout, le montant pour les TNO s'élève à 326 000 dollars en date du 18 juin.

Le Relais pour la vie représente l'occasion rêvée pour certains de démontrer leur engagement vis-à-vis la lutte au cancer et leur permet même de passer un bon moment en famille. Pour ce frère et ses deux sœurs qui arpentent la piste en fin de soirée, combattre le cancer est une affaire familiale, car leur mère et une tante y ont survécu. Rester en forme est d'ailleurs un bon moyen de prévention. Leur tante Rachel, qui a pris la décision d'écraser sa dernière cigarette il y a un moment déjà, explique sa décision : « Le cancer du sein n'est pas un choix, mais le cancer du poumon, ça l'est. »



Photo : Louis P.-Morrissette

C'est à l'école William MacDonald qu'a eu lieu le Relais à Yellowknife



Louis P.-Morrissette et Maxence Jaillet

Méchoui

Attention, le samedi 28 juin 2008, les francophones de Fort Smith vous invitent à déguster de la viande braisée à la broche… Si vous faites partie de la grande liste de prédilection de l'Association des francophones de Fort Smith, vous allez vous faire inviter par téléphone. Mais si on ne vous appelle pas, il faut juste vous pointer dès 16 h au parc Conibear. Vous pourrez payer votre première assiette avec moins de 10 $ et récidiver pour moins de 5 $. Du blé d'Inde, de la salade et des patates au feu serviront d'accompagnement. Audrey Houle sera de la fête pour amuser tous les membres de la famille avec des sculptures de ballons et des jeux d'eau.

La culture de YK rayonne

Le prix Hommage du développement culturel a été décerné à L'Association franco-culturelle de Yellowknife pour son dynamisme dans le développement culturel des Territoires du Nord-Ouest. « Novateur, tant dans son approche que dans ses initiatives, le prix qui est remis aujourd'hui à l'Association franco-culturelle de Yellowknife reconnaît l'ensemble de son travail, la qualité de son engagement et sa contribution exceptionnelle à l'épanouissement culturel de la francophonie des TNO. » a déclaré, Mariette Rainville, vice-présidente du développement culturel à la Fédération culturelle canadienne-française.

Le Centre des ressources en vacances

Le Centre des ressources de la bibliothèque communautaire fermera ses portes pour tout l'été, à partir du 23 juin. Il sera ouvert de 18 h à 20 h 30 ce vendredi et de 11 h 30 à 15 h samedi, après quoi il fermera boutique. Les documents empruntés doivent être rapportés au Centre de la bibliothèque Allain St-Cyr avant le 21 juin.

Journée nationale des Autochtones et St-Jean-Baptiste

Le 21 juin l'association franco-culturelle organisera des activités dans le cadre de la Journée nationale des Autochtones, au stationnement à proximité du centre communautaire. On jouera de la musique en français, il y aura du maquillage et d'autres activités. La St-Jean-Baptiste est elle aussi au menu de l'asso, qui a réservé le parc Fred Henne en vue des célébrations en soirée le 24 juin. Un barbecue sera offert aux fêtards, qui seront aussi invités à participer à une chasse au trésor et à des sports, de 18 h à 22 h.

Des singeries qui ont du style

Si vous êtes du genre à être incapable de rester en place, peut-être bien serait-il temps que vous donniez un peu de style à votre bougeotte aiguë! L'école estivale de danse acceptera des inscriptions le mercredi 25 juin en soirée, de 18 h à 20 h, à la salle de réunion de la bibliothèque de YK. Pour 200 $, des cours d'une demi-journée seront offerts pendant cinq jours consécutifs en août. Des groupes pour les enfants et pour les adultes seront formés. Pour plus de renseignements, rejoindre Crazy Legs Contemporary Dance Summer Schools 2008 au 867-873-4491 ou consultez www.crazylegscontemporary.com.

Programme préscolaire en français à Fort Smith

Petits cochons et grand méchant loup

Le rideau tombe sur la fin d'une année d'apprentissage.

Maxence Jaillet

L'Association des francophones de Fort Smith a organisé, le vendredi 13 juin, une représentation théâtrale en français. Les acteurs de cette première, ce sont produits devant un public conquis d'avance. En effet, les jeunes finissants du programme préscolaire mise en place par l'AFFS depuis septembre dernier, ont joué devant leurs frères et sœurs, parents et amis.

La pièce des trois petits cochons bien connue de l'assistance et des enfants a offert une prestation en français accessible à tous. Les jeunes qui se sont préparés à l'occasion depuis le mois de mars ont mis les bouchées doubles ces dernières semaines pour élaborer leur jeu de scène. D'après France Dupéré, responsable du programme préscolaire de l'AFFS, cette pièce est une réussite collective. « Les décors ont été faits par Audrey, notre coordinatrice du camp d'été avec l'aide des membres de notre CA. Une vraie cabane en paille pour le premier cochon, de l'écorce d'arbre récolté dans la nature et collé sur du carton pour la maison de bois du second. Pour la maison du troisième cochon, c'est avec de la peinture que l'on a donné un véritable rendu à la maison de brique », a-t-elle raconté.



Photo : Tallis Newkirk

Quatre petits cochons et un grand méchant loup joués par Amélie Aubrey-Smith, Finn Johnson, Oluyemi Newkirk, Joshua Zaidan et Joel Rhymer.

Ces enfants de 4 ans, se sont très bien comportés durant le court spectacle de 7 minutes environ. « Ils se sont bien présentés, ils ont dit leur nom et ont tous très bien récité leur texte », a assuré France Dupéré. Celle qui était prête à souffler pour aider les jeunes acteurs a indiqué qu'elle a vraiment apprécié le comportement des parents. Selon elle, ils étaient très attentifs et pour beaucoup c'était la première fois que leur jeune faisait une prestation. On pouvait d'ailleurs sentir l'émotion dans la pièce et voir des étoiles dans leurs yeux.

« C'était vraiment beau à voir, a commenté Tallis Newkirk. J'ai vraiment été impressionné par la qualité de leur expression, car certaines phrases me paraissaient bien complexes. » Ce père de trois enfants s'estime chanceux d'avoir eu accès à un aussi bon programme. « Nous sommes très heureux que les jeunes puissent être exposés au français ainsi. » M. Newkirk, qui a filmé la pièce de théâtre, se propose de distribuer une copie DVD du spectacle à toutes les familles du programme. D'après lui, c'est une façon de garder le souvenir d'une très belle année.

À l'issue de cette performance, les familles ont reçu des certificats et des trousses en français pour l'été. Gracieuseté d'Alpha TNO, ces ressources permettront aux familles de continuer à faire des activités en français pendant la relâche estivale. Il s'agit d'un véritable pont du programme préscolaire vers celui d'immersion en langue française à Fort Smith qui accueillera sa première classe combinée de maternelle et première année dès septembre.

Fêtes estivales

L'AFCY élargit ses horizons

L'association franco-culturelle de Yellowknife en sera à sa première participation à la fête du Canada cette année.

Louis P.-Morrissette

L'Association franco-culturelle de Yellowknife (ACFY) profite de l'été pour rejoindre les francophones d'ici. La Journée nationale des Autochtones et la St-Jean Baptiste seront autant d'occasions de promouvoir le fait français aux TNO. La première participation de l'asso à la fête du Canada témoigne de sa volonté d'élargir sa clientèle.

L'asso n'y ira pas de main morte lors de la Journée nationale des Autochtones, ce samedi 21 juin. Elle sera visible dans de nombreuses activités : kiosque d'information, vente de sirop d'érable, clowns, maquillages et même une présence de Radio Taïga qui tâtera le pouls de cette journée du bout de ses microphones. Selon Danielle Babin, animatrice culturelle de l'AFCY, l'asso est en train d'élargir sa clientèle, d'inclure d'autres cultures, en rupture avec une tradition qui centrait tout autour des Québécois.

Ce qui ne l'empêchera pas du tout de célébrer à fond la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin en soirée. Les festivités se dérouleront à partir de 18 h au parc Fred Henne, près de l'aéroport. Au menu : des sports, un barbecue familial, un concours de pêche au bord du quai et une chasse aux trésors meubleront la soirée qui prendra fin autour de 22 h. Pour la première fois cette année, l'asso culturelle prendra part au défilé 1er juillet et a même inscrit un char allégorique au programme. À noter que la fête du Canada cette année se fait dans le thème du 400e de la ville de Québec et que cette célébration sera suivie le même jour par le passage de Francoforce, le plus gros spectacle francophone de l'histoire des TNO.

Une recrue au menu

Alors que l'asso tente d'approcher une clientèle qui lui est étrangère, cela fait maintenant bien des années que c'est précisément le pain quotidien de Danielle Babin, la nouvelle animatrice culturelle. Arrivée en avril, elle connaît les milieux communautaires comme le fond de sa poche, elle qui se destine à la maîtrise en gestion des coops et collectivités, dispensée à l'Université de Sherbrooke.



La nouvelle animatrice culturelle de l'AFCY, Danielle Babin, est en compagnie des enfants de l'orphelinat qu'elle a fondé au Burkina Faso, L'Amie de tous.

Depuis qu'elle a 17 ans, Mme Babin a la bougeotte. « Je crée des projets », explique-t-elle avec simplicité. Elle affirme avoir visité 22 pays différents au cours des sept dernières années et à chaque passage, elle tente d'amener quelque chose aux communautés. Le projet qui lui tient le plus à cœur est sans conteste l'orphelinat qu'elle a fondé lors de son séjour au Burkina Faso, dans la partie nord-ouest de l'Afrique. Aujourd'hui, 55 enfants résident à L'Amie de tous.

L'animatrice a eu un coup de foudre avec la coopération internationale dès son premier périple en Haïti, dans le cadre d'une mission chrétienne. Quitter l'Occident lui donne une chance de remettre en question ses valeurs personnelles, d'arrêter de prendre des choses comme acquises. Un réfrigérateur plein, savoir lire et écrire, avoir accès à de l'eau potable sont des éléments naturels de notre vie qui font défaut aux pays sous-développés.

C'est pourquoi elle caresse le rêve d'un jour être embauchée pour gérer des projets d'aide internationale du gouvernement. « Il y a beaucoup plus de financement et souvent un réseau de contacts existe déjà. Je suis capable de construire à partir de rien, mais c'est plus facile de faire des choses comme ça », reconnaît Mme Babin.

Éditorial



Alain Bessette

Un pas en avant, quinze ans en arrière

L'intention du ministre Lafferty de limiter le pouvoir de gestion de la commission scolaire quant aux politiques d'admission dans les écoles de langue française des TNO est des plus douteuses.

Je ne peux que me faire l'écho des préoccupations du directeur général de la Commission scolaire francophone et souligner que cette annonce du ministre Lafferty tombe à un moment bien étrange. Présence en cour et intrusion du ministre dans la gestion de l'organisme, c'est quand même pas l'effet du hasard que cette annonce tombe à un pareil moment.

Le ministre Lafferty ne leurre personne quand il prétend que c'est pour le bien des élèves qu'il s'apprête unilatéralement à bloquer des admissions à l'école Boréale. Il ne s'agit que d'une réaction mesquine du gouvernement au défi légal que lui a lancé la commission scolaire. Point à la ligne.

Ce geste n'a pas été posé non plus en réponse à des inquiétudes exprimées par des parents d'élèves francophones de ces institutions, ce qui aurait quand même été un bon point de départ. La motivation est autre.

Si par le fait même le ministre avait également profité de l'occasion pour annoncer qu'il se pencherait sur les politiques d'admission des écoles relevant des autres commissions scolaires afin que les ayant droits s'inscrivent dans les écoles francophones et pas ailleurs, on aurait probablement été tenté de croire le ministre. Mais comme l'ingérence ne vient nuire qu'à la commission scolaire francophone et à personne d'autre, on s'aperçoit que c'est simplement un manque de classe de la part du gouvernement.

Oui, nos écoles font face à un problème de classe, et ce, à plus d'un point de vue.



Photo : Louis Philibert-Morrissette

Le ministre Lafferty a coupé le ruban bleu mercredi dernier, dans le cadre de l'ouverture officielle du guichet unique d'informations. Plusieurs représentants d'organismes francophones ont assisté à la cérémonie.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet et Louis Philibert-Morrissette
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Commission scolaire francophone

Le *High Rise* Boréale

Des pourparlers avec le gouvernement territorial dirigent le secondaire de l'école Boréale à installer trois salles de classe dans le *High Rise* de Hay River.

Maxence Jaillet

Lors de la dernière réunion de l'année scolaire 2007-2008, le directeur général de la Commission scolaire francophone, Paul Thériault a présenté aux six commissaires les derniers avancements pour résoudre les problèmes d'espace affligeant l'école Boréale. Ainsi, l'option la plus probable, envisagée pour le moment, serait que le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation loue de spacieux locaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble de 17 étages, communément appelé le *High Rise*. Véritable point de repère dans le paysage de la seconde ville ténoise, cet immeuble pourrait accueillir temporairement les infrastructures du secondaire de l'école considérée comme le phare de la communauté francophone de Hay River.

Le directeur a déclaré en entrevue que le personnel de l'école était confortable avec cette idée et que par la force des choses lui aussi était satisfait par cette option. « À part le projet des classes portatives dont le GTNO a mis une croix dessus, c'est la seule option présentée qui ne nous force pas à partager des locaux avec d'autres écoles. Alors, que ce soit le *High Rise* ou ailleurs, ça n'a pas beaucoup d'importance », a-t-il dit.

Grâce a cette avenue, les 18 élèves inscrits de la 7e à la 11e année bénéficieront de trois salles de classes aménagées sur mesure pour accommoder les besoins d'un secondaire. La responsabilité d'installer un laboratoire de science reviendra donc au ministère. Une tache qui s'avère facile selon Paul Thériault qui a visité les lieux.

Alors que rien n'est coulé dans le béton, il reste que le temps reste un défi, puisque l'on compte uniquement neuf semaines avant la rentrée des professeurs en août 2008. Ce sont de longues vacances, mais « il ne faudra pas chômer », selon le propriétaire de l'immeuble, Harry Stadeo. Ce dernier indique que des fonctionnaires sont venus à plusieurs reprises pour évaluer la situation. « Je leur ai dit qu'ils devraient prendre une décision rapidement, car j'ai besoin d'au moins six semaines pour monter une équipe de travail et rénover le tout selon leurs normes », a-t-il prétendu.



Photo : Maxence Jaillet

Le propriétaire du High Rise de Hay River se réjouit de cette option. Non seulement, il louerait un local vide depuis des lustres, mais cela servirait aussi à la cause de l'éducation francophone, un plus pour lui qui est favorable au bilinguisme et qui insiste sur cette maxime : « L'éducation est l'égalisateur de la société ».

Félicitations!

La Fédération franco-ténoise félicite l'Association franco-culturelle de Yellowknive (AFCY) pour le prix « Hommage du développement culturel » décerné par la Fédération canadienne franco-culturel (FCCF) à Vancouver, le 16 juin, dans le cadre de son assemblée générale annuelle.

La FFT félicite également Radio Taiga pour le prix « Activité de financement original » décerné par l'Alliance des radios communautaires lors de son assemblée générale annuelle en mai 2008.

Ces reconnaissances nationales soulignent leur dynamisme, l'inovation dans leurs initiatives et la qualité de leur engagement. Des projets novateurs dans le paysage culturel de Yellowknife qui contribuent à l'épanouissement et au développemnt de la francophonie aux Territoires.

Willow Root

Incursion dans la WillowCave

Le groupe bilingue de Yellowknife est en grande forme, un peu plus d'un an après sa fondation.



Louis P.-Morrissette

Qu'ont en commun Batman, une enseignante, un travailleur en environnement, un animateur radio, un évaluateur de projet et un professionnel de la communication? En fait, très peu de choses, sinon que comme Bruce Wayne (alias Batman) et depuis maintenant plus d'un an, les cinq membres du groupe Willow Root (WR) laissent leur vie ordinaire pour enfiler leur costume de musicien, le soir venu et soulever les foules.

C'est dans une atmosphère détendue, mais éveillée que m'accueille Jonathan Churcher, harmoniciste du groupe. Un véritable petit studio niché dans un grand salon leur sert de local de pratique, alors qu'un chien se promène ci et là pendant leur entraînement. Mon arrivée sonne l'heure de la pause pour la bande de la WillowCave, composée de James Borasky (guitare), Jonathan Chucher (harmonica), Rudy Desjardins (guitare basse), Patrick Duxbury (flûte, piano, percussions) et Sophie Léger (jembé, chant, guitare), qui me laisse entrer dans un univers où règne la musique.

Formé en avril 2007, WR a connu une rapide ascension dans la capitale des TNO, où il se produit presque chaque semaine. Leur musique, que la chanteuse Sophie Léger qualifie de *lounge*, explique en partie le succès du groupe. En effet, le guitariste James Boraski mentionne qu'ils ont offert des prestations à des funérailles, de même que dans des festivals de toutes sortes.

Le spectacle offert par WR au cours des Jeux d'hiver de l'Arctique semble avoir été déterminant pour le groupe, qui se souvient d'un franc succès devant une foule de près de 300 personnes. Si le groupe déplore la taille restreinte de la scène musicale à Yellowknife, Mme Léger considère que WR performe dans un lieu où les artistes se font rares, ce qui leur a donné la chance de se développer à travers de nombreuses apparitions.

En plus d'exécuter des chansons autant en français qu'en anglais, ce groupe mi-anglo mi-franco profite des talents d'écriture musicale de James Boraski et de Sophie Léger, les deux auteurs-compositeurs du groupe. Jusqu'ici, ils cumulent entre 15 et 20 compositions à leur actif dans le cadre du projet WR.

Un été bien chaud s'annonce pour les cinq musiciens. Avec une présence sur la scène du Frolic les 26, 27 et 28 juin, ils ne peuvent se permettre de se relâcher. James Boraski semble toutefois bien déçu d'avoir été écartés de Folk on the Rocks cet été et ce, malgré l'aspect bilingue du groupe.

Si les carrières solos de Sophie Léger et de James Boraski vont bon train (ils ont chacun reçu une bourse du Conseil des Arts pour produire un album), le groupe subira un solide choc vers la fin de l'été, avec un double deuil. En effet, le pianiste Patrick Duxbury quittera Yellowknife pour Waterloo. Il compte bien encore une fois réserver la part du lion de sa vie à la musique : « J'aimerais améliorer mes propres compétences [au piano], dit-il. Je trouverai sûrement un étudiant de maîtrise capable de m'aider », souhaite-t-il. Rudy Desjardins volera lui aussi vers d'autres contrées, alors qu'il entreprendra un voyage de plusieurs mois à partir de septembre prochain, pour ne revenir qu'en avril : « Je verrai s'il y a encore une place dans le groupe à mon retour », indique avec le sourire celui qui s'est initié à la guitare basse avec Willow Root. Reste à savoir si le groupe perdurera par-delà ces pertes de deux des cinq doigts d'une même main.

Minorités :1 Harper :0

Le programme de contestation judiciaire sera ressuscité grâce à la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), qui vient de signer une entente hors-cour avec le gouvernement Harper, rapportait le journal *La Presse* du 14 juin. Le programme qui permettait aux minorités d'obtenir des fonds pour faire respecter leurs droits face aux dérapages des gouvernements provinciaux et fédéral, avait été aboli par le gouvernement fédéral en septembre 2006. Seules les poursuites déjà lancées pouvaient bénéficier d'une clause de droits acquis pour continuer à être financées. Le juge Luc Martineau, qui entendait la cause, a rencontré les parties lundi. Le gouvernement devrait annoncer les détails du programme remodelé aujourd'hui même, le vendredi 20 juin. Le porte-parole de la FCFA a refusé d'émettre tout commentaire quant à l'entente conclue ou au programme à venir.

Cour territoriale

Début des procédures

L'enquête préliminaire d'Emrah Bulatci débute à Hay River.

Maxence Jaillet

Emrah Bulatci a fait sa première apparition, ce lundi 16 juin 2008, devant la cour territoriale des TNO à Hay River, alors que commençait l'enquête préliminaire du meurtre de Christopher Worden, membre de la GRC de cette communauté, mort en fonction le 6 octobre 2007. Sous garde rapprochée, l'accusé aux cheveux ras est apparu en complet noir et chemise bleue devant l'audience publique, avec au premier rang la femme et toute la famille du regretté gendarme.

L'enquête préliminaire d'Emrah Bulatci a pour but d'identifier si la Couronne possède suffisamment de preuves pour justifier la tenue d'un procès. Si les procureurs de la Couronne, Christine Gagnon et John Cliffe présentent suffisamment de preuves, la juge Bernadette Schmaltz enverra l'accusé en procès. Sinon, l'accusation de meurtre qui pèse sur le jeune homme de 23 ans sera levée.

Pour une comparution de ce calibre, la cour de justice territoriale a augmenté de quelques degrés sa cote de sécurité à Hay River et a également ordonné une restriction à la publication, la diffusion ou la transmission d'éléments de preuve présentés à l'enquête préliminaire. Pour l'occasion le banc des accusés, a même été déplacé pour permettre à Emrah Bulatci de se tenir près des ses avocats. Dans sa cellule vitrée de carreaux incassables, l'accusé tournait le dos au public lors de la comparution du premier témoin. Impassible, le présumé meurtrier fixait souvent le témoin, et n'a pas défié le regard de la famille Worden.

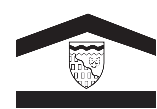
Le premier jour de cette enquête préliminaire planifié pour durée deux semaines, c'est soldé par un commentaire écrit de la famille du disparu qui ne souhaite pas élaborer pour ne pas biaiser le processus judiciaire. « Nous siégeons à cette enquête en tant que famille pour se soutenir les uns les autres, pour obtenir des réponses et pour manifester une voix pour Chris. » Ils statuent ensuite qu'ils sont préparés aux temps que peuvent prendre ces audiences.

« Nous avons été éternellement touchés », a indiqué Marc Miltenberger en parlant de la ville de Hay River. Le maire a précisé à L'Aquilon que l'hôtel de ville était au courant du début de cette enquête préliminaire, et que si lui ne s'est pas déplacé personnellement pour assister aux instances, c'est qu'il fait totalement confiance au système de justice. « Tout ce procédé fait partie de la guérison. Et si un procès est mis en place, j'y assisterais pour comprendre un peu plus ce qui s'est passé », a-t-il conclu.

Le gendarme de la GRC en fonction dans le Nord depuis 2002 était intervenu seul, avant l'aube, pour répondre à une plainte résidentielle aux environs de l'hôpital de la ville. Suite à cette tragédie reliée au trafic de drogue, la ville en deuil avait organisé plusieurs hommages pour commémorer cet homme apprécié. Entre autres, 4000 Rubans ont été disposés dans toute la ville et une touchante cérémonie a eu lieu dans l'aréna de la ville. Emrah Bulatci a été arrêté le vendredi 12 octobre 2007 après sept jours de cavale en Alberta.







SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Michael Miltenberger, ministre

APPEL D'OFFRES

Quatre unités à un étage comportant trois chambres à coucher avec sous-sol à fondations en bois traité
Fort Smith, TNO
Nouvelle construction pour 2008-2009

Unités 1 et 2
PM #006406

Unités 3 et 4
PM #006407

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) lance un appel d'offres sur les matériaux et la main-d'œuvre, expédition et transport compris, nécessaires à la construction des quatre unités susmentionnées.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles à compter du mercredi 28 mai 2008 au bureau de district du Slave Sud de la SHTNO, au 62, Woodland Drive, bureau 201, Hay River, et au bureau de la SHTNO au 89, rue King, Fort Smith, TNO. On peut consulter les documents au bureau de l'Association de la construction des TNO, à Yellowknife et au bureau du district du Slave Sud de la SHTNO.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au 89, rue King, Fort Smith, TNO au plus tard à **15 h, heure locale, le jeudi 26 juin 2008**.

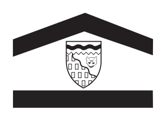
Un montant non remboursable de 50 $ auquel s'ajoute la TPS est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres. Le paiement devra être effectué par chèque ou en espèces.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cet appel d'offres. Le terme « local » dans cet appel d'offres signifie Fort Smith, TNO.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements relatifs au contrat :
Vivian (Gidget) Dean
Commis aux contrats
Téléphone : 867-874-7600
Télécopieur : 867-874-3226

Renseignements techniques :
Gordon McSwain
Conseiller technique
Téléphone : 867-872-2516
Télécopieur : 867-872-4116



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Michael Miltenberger, ministre

APPEL D'OFFRES

Une unité de trois chambres à coucher avec porche surbaissé et cuisine modifiée
Une unité de deux chambres à coucher au-dessous de la limite forestière
Colville Lake, TNO
Nouvelle construction, main-díúuvre seulement

PM #006493

La Société díhabitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) lance un appel dióffres sur la main-díúuvre seulement pour la construction díune unité de trois chambres à coucher avec porche surbaissé et díune unité de deux chambres à coucher au-dessous de la limite forestière à Colville Lake, TNO.

Les documents díappel dióffres sont disponibles au bureau de district du Sahtu de la SHTNO, au 4, Caribou Crescent, Norman Wells, TNO. On peut y consulter les documents díappel dióffres.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au bureau de district du Sahtu de la SHTNO au plus tard à **15 h, heure locale, le lundi 30 juin 2008**.

Afin díêtre prise en considération, chaque soumission **doit** être remise sur les formulaires prévus à cet effet.

Un montant non remboursable de 100 $ auquel síajoute la TPS (105 $) est exigé pour obtenir les documents díappel dióffres et doit être payé par chèque ou en argent comptant.

La politique díencouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest síapplique à cet appel dióffres. Le terme « local » dans cet appel dióffres signifie la communauté de Colville Lake, TNO.

La Société níest pas tenue díaccepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements techniques :
John Kivi
Chef des services techniques

Renseignements relatifs au contrat :
Crystal Wegernoski
Téléphone : 867-587-5100
Télécopieur : 867-587-5101



Bicyclette à gagner

L'Association franco-culturelle de Yellowknife fait tirer un vélo électrique. Si vous désirez obtenir une chance d'hériter d'un moyen de transport d'une valeur approximative de 800 dollars, il est possible d'acheter un billet au coût de 5 dollars à la Maison bleue, sur la 48e Rue.



Territoires du Nord-Ouest Transport
Norman Yakeleya, ministre

APPEL D'OFFRES

Remplacement d'un ponceau principal, 2008
CT100696
Route 1, Km 520,6

Le travail consiste à fournir, livrer et installer un ponceau.

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 30 juin 2008, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River, de Fort Simpson et de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles à compter du 16 juin 2008 aux endroits susmentionnés.

Veuillez noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra le 24 juin 2008 à 10 h au 2e étage du Highways Building, 4510, avenue Franklin, à Yellowknife.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Tél. : 867-920-8978

Renseignements techniques : Peter Praetzel
Tél. : 867-920-6469



Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
Sandy Lee, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Système d'archivage et de transmission d'images
PM006496
– Yellowknife, TNO –

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès de personnes qualifiées pour l'implantation d'un PACS de grandeur nature à l'échelle territoriale qui s'intégrera sans heurts aux systèmes d'information en radiologie déjà en place.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'adjoint administratif, Services d'information, ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5022, 49e Rue, 7e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 11 JUILLET 2008.

Pour obtenir des renseignements généraux ou techniques, veuillez écrire à l'adresse susmentionnée ou téléphoner au 867-920-8907.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



APPEL D'OFFRES

Nouvelle offre à commandes
PM006526

Le travail consiste à fournir des évaluations tierces, indépendantes et professionnelles concernant des demandes d'aide financière allant de plus de 1 million de dollars jusqu'à 2 millions. Nous nécessitons ces services afin de respecter les directives de ce programme et la viabilité du projet.

Pour plus d'information ou pour obtenir les paramètres, communiquez avec le gestionnaire de contrats.

Les soumissions doivent parvenir au Gestionnaire de contrats, Ministère de l'Industrie, du tourisme et de l'Investissement/Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, Centre des services partagés, 7e étage, Centre Scotia, 5102, 50e Ave., Yellowknife, NT X1A 3S8, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 27 JUIN 2008.

Renseignements généraux :
Rick Maddeaux
gestionnaire de contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7582
Fax : 867-873-0550
Courriel : rick_maddeaux@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la soumission la plus basse ou toute soumission reçue.

Assemblée législative

Des députés polyglottes

L'Assemblée législative diffusera ses débats partout aux TNO grâce à sa propre chaîne de télévision, LATV.

Louis P.-Morrissette

Le gouvernement des TNO a fait un premier pas vers le respect des minorités linguistiques. Les débats des députés de l'Assemblée législative sont télédiffusés dès maintenant à la télévision publique de même que sur le réseau du câble.

Les séances seront traduites à tour de rôle dans les onze langues officielles. Chaque jour, le réseau LATV (Legislative Assembly Television Network) présentera les délibérations dans trois langues différentes en plus de l'anglais. Le réseau diffusera du lundi au jeudi à partir de 13h30 et le vendredi, dès 10h.

La diffusion des débats dans les langues minoritaires se fera selon un principe de rotation égalitaire, mais les communautés linguistiques qui démontreront un fort intérêt pourraient être privilégiées, a affirmé le président de l'Assemblée, Paul Delorey. Pour l'instant toutefois, les francophones devront prendre leur mal en patience, car aucun traducteur qualifié n'a été débusqué pour fournir le service de traduction simultanée. En fait, pour chaque langue officielle, deux traducteurs seront mis à contribution étant donné la durée des débats à Assemblée. L'effort demandé par cette tâche motive la double embauche. Le recrutement des professionnels préoccupe le président : « Trouver des interprètes à utiliser est un défi », a-t-il confié.

L'idée originale selon laquelle l'Assemblée diffuse elle-même ses délibérations a germé il y a deux ans, alors que les heures de diffusion proposées par APTN ne convenaient pas aux députés. M. Delorey explique que les « plaintes [de citoyens] ont joué un grand rôle » dans ce choix.

Ce service est rendu possible par la location d'une portion de la bande passante d'un satellite, qui coûte 17 000 dollars par mois. Les deux heures de diffusion quotidienne reviennent à 500 dollars chaque jour. Pour une session qui dure quatre semaines, cela revient à des dépenses de 27 500 dollars, soit environ 75 000 dollars pour une année. Le gouvernement a de plus muni d'équipement pour la réception 24 collectivités du Nord. L'été prochain au plus tard, le service sera disponible dans toutes les collectivités des TNO, assure M. Delorey. Face aux frais d'exploitation, il n'exclut pas que l'Assemblée veuille éventuellement se munir de son propre satellite, une solution avantageuse à long terme du point de vue monétaire.

Visiter en français

Vous désirez connaître un peu mieux le siège du pouvoir aux TNO? Un audioguide est maintenant disponible dans la langue de votre choix pour visiter l'Assemblée législative à votre propre rythme, en plus du Japonais. Le système est tout indiqué au type de visiteurs qui fréquentent ce lieu. Selon un communiqué de presse, près de deux visiteurs sur trois visitent de leur propre chef, sans avoir recours à une visite guidée.

La chaîne selon votre ville

Si le câble n'est pas disponible chez vous, vous devrez utiliser des oreilles de lapin. Syntonisez la chaîne 6.

Chaîne LATV pour les villes câblées.

Behchoko – 5
Fort Smith - 10
Yellowknife - 20
Deline - 5
Hay River - 4
Ulukhaktok - 5
Fort McPherson - 5
Inuvik - 5
Fort Simpson - 19

Petites annonces



Infirmière en santé communautaire

Fort Simpson, TNO

Poste à durée déterminée, du 16 juin 2008 au 21 août 2009

Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 763 $.

No du concours : 2008-37-5916
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Travailleur social communautaire, niveau III

Fort Simpson, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,67 $ l'heure (soit environ 71 507 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 763 $.

No du concours : 2008-37-5918
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment*



Infirmière autorisée en soins à domicile (2 postes)

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,67 $ l'heure (soit environ 71 507 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-57-5915
Date limite : ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmière auxiliaire autorisée Soins à domicile

Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 31,98 $ l'heure (soit environ 62 361 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-57-5921
Date limite : ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Éducatrice recherchée

La Garderie Plein Soleil, garderie éducative communautaire francophone située à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, recherche actuellement des éducatrices en petite enfance. Contrat d'un an. Faire parvenir votre CV et lettre d'intention à :
Garderie Plein Soleil a/s de Johanne Gagné
Tél. / Fax : (867) 873 9570
soleil@learnnet.nt.ca

Nouvelle garderie

La nouvelle garderie francophone en milieu familial « Les petites étoiles de mer » ouvrira ses portes sous peu et des places sont toujours disponibles pour les parents intéressés. Il reste encore deux places chez les 0 à 2 ans, une place chez les 2 à 3 ans et trois places chez les 3 à 5 ans. Un service d'après école sera aussi offert à compter de la fin août avec deux places disponibles. Pour plus d'information ou pour inscription, contactez Geneviève Liard au 873-2757 ou par Internet au liardg@yahoo.fr.

Moteur hors-bord

Moteur Honda 9,9 Hp 4 temps à vendre. Excellente condition. 2002, mais utilisé seulement en 2003 et une partie de 2004. 2400$ ou meilleure offre raisonnable. Alain au (867) 875-4555 (Hay River)

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment

Secrétaire juridique

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Services juridiques

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,71 $ l'heure (soit environ 54 035 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-82-5908-3 **Date limite :** le 27 juin 2008

Adjoint administratif

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Services juridiques

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 26,74 $ l'heure (soit environ 52 143 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-82-5909-3 **Date limite :** le 27 juin 2008

Agent de la politique d'encouragement aux entreprises

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Yellowknife, TNO**
Investissements et analyse économique

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2009

Le traitement initial est de 35,06 $ l'heure (soit environ 68 367 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-63-5906-2 **Date limite :** le 27 juin 2008

Agent d'information des normes d'emploi

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**
Collège et perfectionnement professionnel

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,71 $ l'heure (soit environ 54 035 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-71-5907-3 **Date limite :** le 27 juin 2008

Analyste des politiques

Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**
Politiques, législation et communications

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 35,06 $ l'heure (soit environ 68 367 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-49-5913-2 **Date limite :** le 27 juin 2008

Agent de projets (2 postes)

Ministère des Transports — **Yellowknife, TNO**
Voirie et services maritimes

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-31-5914-2
Date limite : ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Directeur – Services ministériels

Ministère de l'Exécutif — **Yellowknife, TNO**
Services ministériels

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 52,70 $ l'heure (soit environ 102 765 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-11-5910-3 **Date limite :** le 27 juin 2008

Modification – Conseiller en matière de systèmes d'information (2 postes)

Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, TNO**
Bureau de l'agent principal de l'information

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-13-5898-3 **Date limite :** le 27 juin 2008

Analyste de l'évaluation et de la surveillance de l'environnement

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Yellowknife, TNO**
Évaluation et surveillance de l'environnement

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2010

Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-53-5793-3 **Date limite :** le 27 juin 2008

Analyste de la réglementation de l'environnement

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Yellowknife, TNO**
Évaluation et surveillance de l'environnement

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2010

Le traitement initial est de 35,06 $ l'heure (soit environ 68 367 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-53-5882-3 **Date limite :** le 27 juin 2008

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Coordonnateur des services d'entretien

Ministère des Travaux publics et des Services — **Hay River, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,67 $ l'heure (soit environ 76 274 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 841 $.

No du concours : 2008-32-5883 **Date limite :** le 30 juin 2008

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Centre des ressources humaines de Hay River, Bureau 209, 62 Woodland Drive, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire. • Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Arts visuels

Urban Art Urbain tend ses toiles... de contreplaqué

Diane Boudreau débute la nouvelle saison de création à son atelier de peinture, Urban Art Urbain, sous le signe de l'environnement et du partage.

Louis P.-Morrissette

Éclatée. Voilà qui résume bien l'entrevue menée avec Diane Boudreau, la créatrice derrière Urban Art Urbain. Et à bien y penser, l'épithète cadre parfaitement avec la peintre d'origine québécoise, qui a officiellement ouvert son atelier hier soir.

L'atelier de Diane Boudreau n'a rien à voir avec une galerie. Des œuvres sont à même le sol, accotées contre la clôture, même une poubelle a féru les coups de ses pinceaux. Entouré par la ferraille d'un garage dont les beaux jours sont passés, l'atelier est une bâche bleue soutenue par des poteaux de fer. Les surfaces de travail : des planches de contreplaqué.



La simplicité est apparente partout. Mais plus que ça, la peintre recherche une façon de vivre son art à petit budget, afin de pouvoir s'y consacrer pleinement. Travailler 60 heures dans un métier quelconque pour payer son loyer, non merci. Elle préfère peindre, alors c'est exactement ce qu'elle fait de ses journées, tous les après-midi jusqu'à 20h. Le matin, elle va récupérer les bouteilles que les gens lui ont apportées pendant la semaine. La consigne de 25 sous par bouteille de vin et de 10 sous par bouteille de bière lui permet de payer un salaire pour le projet de sculpture flottante.



Repenser pour créer

En effet, l'artiste visuelle a embauché quelqu'un pour percer des bouchons de liège de bouteilles de vin. Elle en a tout une collection : elle les conserve depuis 1988! Il y a quelques années, elle a complété un projet de radeau en bouchons de liège. Il en aura fallu 18 000. Une phrygane (un insecte aquatique) confectionnée par Mme Boudreau se prélasse sur cette embarcation de fortune : « En art, il faut utiliser les ressources autour. » La preuve, elle fait du *house sitting* à l'année longue : « C'est le prix à payer pour faire mes projets », explique-t-elle.

Des projets, elle n'en manque pas. Cet été, la bourse qu'elle a reçue du Conseil des arts lui donnera les fonds nécessaires pour créer une œuvre de 12 petits fruits du Nord canadien. Ce thème lui est tout naturel, car elle est biologiste de formation. Elle a à cœur l'environnement, c'est pourquoi tous les matériaux qu'elle utilise sont des laissés-pour-compte qui auraient autrement rencontré le fonds d'une décharge. La majorité de ses œuvres sont faites sur du contreplaqué.

Du bois pour trouver des amis

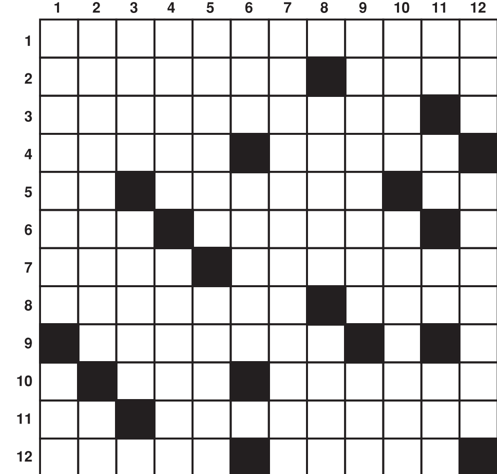
Mais ce matériau sert un autre but : partager l'art avec les autres. Déménager son atelier pour peindre sur de la brique est hors de question : « Le contreplaqué, ça vient dans plusieurs formats. Les petits formats sont parfaits pour faire un projet en un après-midi », précise-t-elle.

Elle vit simplement et n'aime pas qu'on la fasse entrer de force dans des catégories. Tout de même, elle admet qu'elle produit un art revendicateur, mais elle aimerait que ça aille plus loin. L'environnement et l'identité francophone sont ses deux chevaux de bataille. Sans snobisme, elle ne voit pas l'intérêt de produire des œuvres en lien avec la culture autochtone : « Je ne me sers pas de leur culture, j'irai pas peindre des ours polaires. Je me demande : qu'est-ce qui appartient à ma culture et à la leur? »

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 16



HORIZONTALEMENT
1- Extraordinaire.
2- Prière mentale sous forme de méditation. – Bien distincts.
3- Vérifications de textes d'après les manuscrits.
4- Mesurée, réglée. – Fleuve de France, de Belgique et des Pays-Bas.
5- Sièges. – Milieu restreint, entourage immédiat. – Doublée.
6- Ville de Belgique. – Groupes de lettres initiales.
7- Canidé sauvage d'Asie. – Sourire d'un jeune enfant à l'adresse de quelqu'un.
8- Ville de l'Albanie centrale. – À l'exclusion des autres.
9- Élargis obliquement.
10- Force cosmologique. – Insecte aplati.
11- Interjection. – Ensemble des processus de formation des néologismes (pl.).
12- Appartements des femmes. – Être en tant que phénomène.

VERTICALEMENT
1- Relatif à l'orge. – Exprime l'étonnement, le doute.
2- Système d'entrecolonnement. – Marque la surprise.
3- Nœud coulant pour prendre du gibier. – Passe-temps favori.
4- Attachées. – Ouverture du nez.
5- Lichens filamenteux. – Ville du Luxembourg.
6- Île grecque du Dodécanèse. – Prendras une expression de gaieté.
7- Incroyable, extraordinaire.
8- Judas optiques. – Groupe d'immeubles.
9- Supprimées. – Chef au-dessus du caïd.
10- Lac d'Écosse. – Important port de Pologne, sur l'Odra.
11- Doublée. – Existes. – Personnel. – Il arrose Prades.
12- Point cardinal. – Ensemble de la bande de papier revêtu d'un sceau officiel.

RÉPONSE DU NO 15

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	N	E	F	I	C	I	A	I	R	E
2	E	T	O	U	R	D	I	R	■	N	I	N
3	L	A	■	M	Y	E	L	I	N	E	■	T
4	I	G	U	E	■	M	I	A	U	L	E	R
5	N	E	N	N	I	■	E	N	T	U	R	E
6	O	R	I	E	N	T	E	■	A	C	R	E
7	G	■	R	■	R	■	S	O	T	T	E	■
8	R	E	A	G	I	T	■	R	I	A	■	G
9	A	C	I	S	■	I	G	N	O	B	L	E
10	P	R	E	■	E	B	R	A	N	L	E	R
11	H	O	N	O	R	E	E	■	S	E	V	E
12	E	U	T	■	E	T	A	T	■	S	E	S

Horoscope

SEMAINE DU 22 AU 28 JUIN 2008


Bélier

BÉLIER
La planète Pluton vous apporte plusieurs choses capitales au plan professionnel. Cela vous oblige à tenir compte de tout ce que vous avez vécu dans le passé. Vous êtes sur le point de mieux faire valoir ce que vous accomplissez.


Taureau

TAUREAU
Semaine efficace sur tous les plans. Vous avez la capacité de vraiment mieux discerner la valeur de ce qui vous arrive. Vous êtes observateur.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous ne devez pas vous laisser impressionner par des choses qui n'ont pas vraiment de sens dans votre vie. Vous êtes capable de vivre ce qui vous convient sans que cela vous soit nuisible.


Cancer

CANCER
Vous aimez votre vie professionnelle plus que jamais. La Lune Noire vous rend capable de mettre en évidence ce qui est vraiment capital pour vous. Vous aimez que l'on voie jusqu'à quel point vous pouvez être sérieux.


Lion

LION
Vous apprenez des choses qui vous obligent à modifier votre manière de travailler. Cependant, tout ce que vous faites peut être brillant. Vous avez beaucoup de talent.



Vierge

VIERGE
Vous pouvez présentement vous placer dans des situations où vous ne perdrez pas votre temps. La planète Mars augmente votre capacité de travail et vous rend apte à mieux défendre vos opinions.


Balance

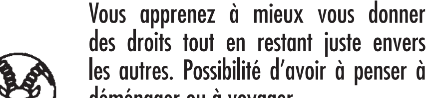
BALANCE
Vous avez besoin que l'on vous accorde beaucoup de valeur au plan humain. Vous ne voulez pas perdre vos énergies dans des situations qui n'en valent pas la peine.


Scorpion

SCORPION
La planète Mercure fait que vous avez besoin de mieux savoir ce qui est valable pour vous car tout ce que vous faites a des conséquences rapides.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous apprenez à mieux vous donner des droits tout en restant juste envers les autres. Possibilité d'avoir à penser à déménager ou à voyager.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous êtes dans une période qui vous rendra très efficace. Vous aurez besoin de mieux savoir ce qui est essentiel pour vous. Ne l'oubliez pas.



Verseau

VERSEAU
Le Soleil Noir fait que vous voulez accorder beaucoup de valeur à vos réflexions. Vous aimez être sûr de votre jugement face à ce que vous vivez.


Poissons

POISSONS
Semaine pendant laquelle vous avez le goût de mieux vivre et de voir ce qu'il y a de merveilleux dans votre existence. Cela vous sera possible.